

# Le Courrier du Retraité



État – Territoriale - Hospitalière

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE - HÉRAULT

Numéro : septembre 2021

## Le mot du secrétaire

Notre section, comme tout groupe organisé, doit assurer le renouvellement de ses animateurs. Des soucis de santé et familiaux m'ont amené à demander à la CED de désigner un nouveau secrétaire départemental : Jean-Yves Martin est, en même temps qu'un militant expérimenté, un jeune nouveau retraité. Son dynamisme nous sera précieux. Il coordonnera, j'en suis certain, notre action dans l'esprit unitaire qui est de mise à la FGR, pour la défense de nos intérêts et de nos valeurs.

Jean Médan

## Éditorial

Le passe sanitaire est-il en train de devenir la solution à une nouvelle vague de la pandémie ou le sésame indispensable pour mener une vie presque normale?

On est tenté de le croire, à voir l'énergie et le volontarisme pour ne pas dire plus dont le gouvernement a fait preuve pour sa mise en place.

Pour autant, des inégalités s'accroissent : l'accès au vaccin ou aux tests n'est pas aussi évident selon que l'on se trouve en ville ou à la campagne, dans tel ou tel département ou tel ou tel quartier, selon que l'on est mobile ou pas.

Il est difficile d'ignorer le sort des salariés qui n'auront pas le précieux documents, les soignants, employé-e-s de caisse, transporteurs, qui adules hier se retrouveront parias suspendus demain. Puisque le vaccin est indispensable, que c'est le seul espoir avec une population massivement vaccinée de mener une vie normale, la responsabilité du gouvernement est de prendre les mesures nécessaires pour vacciner sur tout le territoire, dans les établissements publics, gratuitement, avec des personnels formés, payés pour cela et en nombre suffisant.

Et pourtant.. 7800 suppressions de lits ont été programmées pour 2021 et 63 000 les 15 dernières années. Derrière ces fermetures il y a aussi du personnel en moins, massivement, et le gouvernement n'a rien fait pour inverser la tendance.

Au lieu de cela, les riches sont toujours plus riches, l'industrie pharmaceutique engrange des bénéfices, la bourse se porte bien et les pauvres n'ont qu'à se débrouiller, et parmi eux le million de retraités qui vit en dessous du seuil de pauvreté, sans même évoquer l'absence de véritable revalorisation de nos pensions!

Avec la dette induite par le quoi qu'il en coûte, on prétendra à l'impossibilité de toute forme de changement, alors **le 1er octobre avec la journée nationale d'action des retraités nous continuerons d'affirmer que notre désir de transformation sociale s'appuie sur du possible.**

On ne peut pas attendre de la population une obéissance basée sur la confiance si on n'est pas en mesure de la soigner et de la protéger, en particulier les plus faibles. On peut encore moins exiger un permis pour travailler, se déplacer, vivre, si on n'a pas donné à tous les moyens de l'obtenir.

Quant à l'inquiétude sur nos libertés, il est bien temps de s'en préoccuper après le vote de la loi sur la sécurité globale, la loi confortant les principes de la république (séparatisme), la dissolution de l'observatoire de la laïcité alors que se diffusent les idées d'extrême droite.

Jean-Yves Martin

## **Prise en charge de la perte d'autonomie le gouvernement choisit le pire**

Pour le moment, ni la FGR, ni les syndicats représentatifs des retraités n'ont d'indications substantielles sur le contenu de la loi « Générations solidaires »

Seules ont filtré quelques indiscretions par le canal de la publication de « Geronto news », qui cite des propos de la ministre, Brigitte Bourguignon, déléguée à l'autonomie, qui se garde bien par ailleurs de répondre aux demandes de rendez-vous des organisations.

Des propos qui font craindre le pire : « Prendre un virage domiciliaire ...le modèle (des EHPAD) apparaît aujourd'hui insécurisant, dépassé et coûteux ... faire à terme de l'EHPAD l'exception plutôt que la norme...garantir la soutenabilité du système ». Dans ce contexte, l'APA ne serait plus qu' « une prestation autonomie domicile ».

Pour justifier ce virage, le gouvernement invoque des sondages dont il détourne le sens : les Français préféreraient « rester à la maison qu'aller en maison de retraite ». D'un lieu commun psychologique, il tire un mode de gouvernance de la gestion de la perte d'autonomie. L'approche comptable d'une question qui concernera de plus en plus de retraités (4 millions de personnes en perte d'autonomie dans 25 ans) est privilégiée une fois de plus : faire passer le coût annuel moyen de la prise en charge de 30000 euros à 13000 en faisant le choix du maintien à domicile.

La construction et la rénovation des Ehpads seraient gelées. L'accueil en Ehpads réservé aux personnes nécessitant des soins médicaux importants. Le développement du logement inclusif et de l'accueil familial seraient privilégiés, les services à domicile rénovés avec création d'emplois et l'institution d'un « service autonomie ».

Au delà des formules rassurantes les conséquences de ce choix seraient catastrophiques pour les intéressé(e)s comme pour leur famille : difficultés à trouver des intervenants extérieurs en nombre et compétents, sentiment de solitude, détresse psychologique, voire mise en danger des uns et des autres, montant du reste à charge, etc...

Rassurons-nous; la ministre a pensé à l'essentiel : elle va lancer un grand concours pour remplacer le nom d'Ehpads, jugé peu sexy !

## **Le retraité, le spéculateur et...le footballeur**

Même si le projet de retraite par points a du plomb dans l'aile, la droite classique comme la Macronie s'agitent aujourd'hui autour d'une nouvelle réforme du système de retraite à un horizon proche, que ce soit au nom d'une chasse à de prétendus privilèges (ceux de la fonction publique et des régimes spéciaux) ou au nom d'une vertueuse tentative de sauver un système par répartition qui n'en demande pas tant!

Il y a des fantasmes qui ont la peau dure! Pourtant, les derniers rapports du Conseil d'orientation des retraites (dont les experts ne comptent pas franchement parmi nos amis) font apparaître que les taux de remplacement dans le public et le privé sont quasiment les mêmes et que notre système par répartition est à l'équilibre jusqu'en...2070, sous l'effet de la baisse du niveau des retraites programmée par les réformes déjà en cours.

Pourtant, que ce soit pour l'avenir des retraites ou celui de la protection sociale complémentaire (application à la fonction publique de la mise en place de l'ANI du privé) tout va être fait pour favoriser un système assurantiel par capitalisation, un système analogue à celui des fonds de pension, en vigueur dans certains pays et dont on sait bien à quel point il est dépendant des aléas de la spéculation boursière. Les administrateurs de caisse de retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) se sont livrés à ce petit jeu, il a quelques années, et les retraités y ont laissé des plumes!

(suite p.3)

La nouvelle mode chez les gestionnaires de fonds assurantiels et de pension européens serait d'investir dans le capital de grands clubs de foot. C'est ce que laissait entendre au mois d'août un commentateur bien informé, à propos du grand feuilleton de l'été; vous savez ? Le transfert de Messi!

Jean-Yves Barbier

## **CED : Appel à candidatures**

Pour enrichir la section départementale de la FGR de notre expérience et notre diversité, retrouvons nous plus nombreux à la Commission Exécutive Départementale. Trois ou quatre réunions par an nous permettent d'échanger et de faire vivre la section départementale de façon collective.

Pour nous rejoindre contacter par courriel [jm.fgr34@orange.fr](mailto:jm.fgr34@orange.fr) ou retourner le coupon ci dessous

Nom Prénom .....

syndicat..... ou adhérent direct

Corps d'origine ..... est candidat-e à la CED

## **Rencontre de Mèze**

En 2020, pour des raisons évidentes, il n'a pas été possible de tenir notre Assemblée Générale. Nous vous proposons de nous retrouver le 23 septembre 2021 à MÈZE au centre «LE TAURUS». **Cet organisme nous a fait savoir que l'accès à ses locaux est soumis à la présentation d'un passe sanitaire.**

### **Programme de la journée:**

**9h30** : accueil, café

**10h** : débat général, élection de la CED, présentation du nouveau secrétaire départemental

**12h** : repas préparé par le centre le Taurus (*Moules marinière, gigot d'agneau au thym, petits légumes, fromages, omelette norvégienne*)

participation 22 € par chèque à l'ordre de FGR34

**15h**: visite du musée ethnographique de l'Étang de Thau à Mèze (pour ceux qui le souhaitent.)

### **Inscriptions**

Indiquez par **courriel ou SMS** ([jm.fgr34@orange.fr](mailto:jm.fgr34@orange.fr) ou 07 86 06 55 53) **dès que possible** votre participation au repas.

Retournez le coupon ci dessous accompagné de votre chèque **par retour de courrier**, les demandes reçues après le 13/09 ne pourront être prises en compte.

Nom Prénom .....

prendra le repas 22€

participera à la visite du musée 4€

Je joins un chèque de ..... à l'ordre de la FGR34 **et je double l'envoi d'un courriel ou d'un sms.**

FGR-FP34 J-Y Martin 8 rue Henri Reboul 34120 Pézenas 07 86 06 55 53 [jm.fgr34@orange.fr](mailto:jm.fgr34@orange.fr)

## Le mot de la trésorière

En 2020, nous - FGR de l'Hérault- avons subi la crise sanitaire comme les autres départements, nous avons dû nous plier aux contraintes sanitaires, avec l'impossibilité de se rencontrer ; nous n'avons pas pu organiser d'assemblée générale qui est pour chacun non seulement un moment d'échanges mais aussi le plaisir de se retrouver. Espérons que nous pourrons fin septembre reprendre nos bonnes habitudes .

2020, année très difficile aussi au niveau de la trésorerie, les frais ont été bien inférieurs à une année normale, les rentrées de cotisations ont été bien moins nombreuses, beaucoup d'adhérents directs régularisant leur situation lors de l'AG. Il sera possible de le faire lors de la rencontre à Mèze le 23 septembre.

Au 31 décembre 2020, nous avons 50 cotisations d'adhérents directs pour un montant de 2545€ donc une perte importante d'adhérents, due à la situation particulière que nous avons vécue

- les frais s'élèvent à 654€ dont 437€ pour le bulletin

-le total des recettes à 3109€ : cotisations et versement du bureau national de la part des cotisations des adhérents syndiqués

-le résultat est de + 2454€ Au 1er janvier le solde du compte courant était de 11 814€.

Odette Amanton

## Des nouvelles du CDCA

**Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie** a pour mission de renforcer la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département. La FGR y est représentée en tant que telle et aussi au titre des organisations syndicales qui la composent.

En 2020 et 2021, ce conseil n'a pas été réuni, pour des raisons compréhensibles, certes, mais des problèmes de fonctionnement se posent, en particulier en l'absence de validation d'un règlement intérieur.

Les élections départementales de 2021 sont passées par là et donnent lieu à un jeu de chaises musicales et d'autres incertitudes: liste des membres du CDCA, sa place au sein de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), mode de désignation de ses membres..

Deux réunions intersyndicales pour préparer la séance plénière de la formation PA du CDCA prévue le 3 septembre se sont tenues, le 30 juin avec, la CFDT, la CFE-CGC, FO, la FSU, l'UNSA, CGT excusée, ainsi que la FGR-FP, le 23 août avec les mêmes, l'UNSA et la CGT étant excusées.

### Deux décisions ont été prises :

- une déclaration intersyndicale sera faite afin de donner acte au nouveau élu du département de la confiance mais aussi de la vigilance des O.S. pour la mise en place d'un CDCA efficace.

- un communiqué intersyndical sera distribué à tous les membres du CDCA pour exprimer les problèmes qui se posent et revendiquer les moyens nécessaires pour un bon fonctionnement.

L'intersyndicale sera attentive à la mise en place et aux conditions de cette reprise d'activités, en cas d'échec elle alertera le Préfet de l'Hérault.

Aux dernières nouvelles, la plénière du 3 septembre se tiendra en visioconférence ce qui risque de changer quelque peu les choses pour un fonctionnement démocratique.

Hélène Giovannini